CSSM
CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE MAYOTTE

POLE ACCES AUX DROITS
SERVICE GESTION DES BENEFICIAIRES

Bordereaux des pièces justificatives

NOM : PRENOM :

DATE NAISSANCE : NIR :

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'IMMATRICULATION ET AFFILIATION MALADIE

Pour les assurés (18 ans et plus)
☒ Votre extrait d'acte de naissance - de 1 an (originaux à présenter pour les personnes nées à l'étranger)
☒ Copie de votre carte d'identité ou passeport et titre de séjour pour les étrangers hors CE (***si la validité du titre de séjour est inférieure ou égale à 3 mois, joindre le titre de séjour ou visa antérieur afin de justifier d'une résidence de + de 3 mois à Mayotte***)
☒ RIB ou RIP à votre nom
☒ Justificatif de domicile (facture eau, électricité)
☒ Attestation sur l'honneur ou attestation d'hébergement si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'assuré

Pour les ayant droits (- de 18 ans) nés en France ou DOM :
☐ Acte de naissance des enfants à votre charge
☐ Copie intégrale d'acte de naissance pour les enfants nés à Mayotte

Pour les ayant droits (- de 18 ans) nés à l'étranger :
☐ Acte de naissance des enfants à votre charge
☐ Copie d'identité du mineur à défaut le titre de séjour et/ou copie d'identité de l'un des parents ou document de circulation (délivré par la préfecture).

Si l'ayant droit n'est pas l'enfant de l'assuré :
☐ Acte de tutelle ou délégation d'autorité parentale établis par les autorités judiciaires compétentes.

Visa agent CSSM

Dossier accepté

☐

Dossier refusé

☐